

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MASSIEU

Nombre de Conseillers

- En Exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents/excusés	02

Date de convocation :
13/05/2026

**Délibération n°
DEL2026 033**

OBJET :

**Suppression de 2
postes**

Page n°1/2

Liberté,
Égalité,
Fraternité

Le vingt et un mai deux mille vingt-six à 18h30, le conseil municipal de la Commune de Massieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de BOUILHOL Norbert, Maire.
PERON Stéphanie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Présents : BOUILHOL Norbert, CUENOT Delphine, EYDELON-MONTAL Corentin, DE MARCO Bettina, BARTHELEMY Rémi, DELPHIN Françoise, GALLO Stéphane, JUILLAN-BINARD Jérémy, MATELOT Marie-Odile, MATHELIN Françoise, PERON Stéphanie, PIVOT-PAJOT Christophe et PIVOT-PAJOT Stéphanie.

Absents/excusé(e)s : DE BACCO Christian et THIELLAND Alexis

Pouvoirs donnés : DE BACCO Christian a donné pouvoir à DE MARCO Bettina

Le Quorum est atteint.

* * * * *

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision, conformément à l'article L 542-2, est soumise à l'avis préalable du comité social territorial.

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent du service périscolaire et au changement de catégorie d'un agent du service administratif, il convient de supprimer leurs anciens postes du tableau des emplois de la commune.

N°	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Cat.	Libellé de l'emploi	Temps de travail		Qualité	Délibération
						En h	En %		
Emplois permanents									
1		Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Territorial	C	Secrétaire de Mairie	35h	100%	Titulaire	DEL2020 0935
2	administrative	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Territorial	C	Chargée d'urbanisme et des finances	28h	80%	Titulaire	DEL2020 0939
1 bis		Rédacteur	Rédacteur	B	Secrétaire de Mairie	35h	100%	Titulaire	DEL2024 044
3		Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise	C	Agent technique polyvalent	35h	100%	Titulaire	DEL2024 040
4	technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique Territorial principal 1ère classe	C	Agent technique polyvalent	35h	100%	Titulaire	DEL2020 0047
5		Adjoint Technique	Adjoint Technique Territorial	C	ATEM	27h30	78%	Titulaire	DEL2023 0062
6		Adjoint d'Animation	Adjoint d'Animation	C	Agent d'animation	27h30	78%	Titulaire	DEL2023 0061
7	périscolaire	Adjoint Technique	Adjoint Technique Territorial	C	Agent communal polyvalent	22h33	64%	Titulaire	01/09/2005
7 bis		Adjoint Technique	Adjoint Technique Territorial principal 2e classe	C	Agent communal polyvalent	22h33	64%	Titulaire	15/01/2026
8		Adjoint Technique	adjoint technique territorial	C	Agent d'entretien et de cantine	23h41		Contractuel	01/01/2019
Emplois non permanents									
<small>recrutement agents non titulaires pour le remplacement d'agents et sa/soigniers</small>									
	périscolaire	Adjoint Technique	adjoint technique territorial	C	Agent de surveillance cantine	7h44		Contractuel	

Vu l'avis du CST en date du 28 avril 2026,

Nombre de Conseillers

- En Exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents/excusés	02

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SUPPRIME les emplois d'adjoint technique territorial à 64% au service périscolaire et d'adjoint administratif territorial à temps complet au service administratif,

MODIFIE comme suit le tableau des emplois :

Date de convocation :
13/05/2026

Service périscolaire

**Délibération n°
DEL2026 033**

Emploi	Grade (s) associé (s)	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif
Agent périscolaire	adjoint technique territorial	C	3	2
Agent périscolaire	adjoint technique territorial principal 2e classe	C	0	1

OBJET :

Suppression de 2 postes

Service administratif

Emploi	Grade (s) associé (s)	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif
Secrétaire de Mairie	adjoint administratif territorial	C	1	0
Secrétaire Générale de Mairie	rédacteur	B	0	1

Page n°2/2

Ainsi fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits.

POUR COPIE CONFORME

Liberté,
Égalité,
Fraternité



Le Maire, Norbert BOUILHOL

La secrétaire, Stéphanie PERON